

DATE : 28/09/2022

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2022-79

TITRE : LANCEMENT DE LA CAMPAGNE AUTOMNALE DE VACCINATION CONTRE LE COVID-19

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial

Mesdames, Messieurs,

La Haute Autorité de santé (HAS) a rendu, le 19 septembre dernier, des avis relatifs à la stratégie vaccinale de rappel contre le Covid-19 à l'automne<sup>1</sup>, ainsi qu'à la place des vaccins bivalents Pfizer-BioNTech<sup>2</sup> et Moderna<sup>3</sup> dans la stratégie vaccinale.

Dans ce contexte, **une nouvelle campagne de vaccination contre le Covid-19, à destination des populations les plus fragiles, est lancée**. Elle s'inscrit dans la continuité de la campagne de deuxième rappel lancée en mars 2022 et **s'articule avec la campagne de vaccination antigrippale**.

### I- Stratégie vaccinale

#### 1. Public ciblé par la vaccination automnale contre le Covid-19 :

La population éligible au rappel automnal comprend :

- Les résidents d'EHPAD et USLD quel que soit leur âge ;
- Les personnes de 60 ans et plus ;
- Les personnes immunodéprimées quel que soit leur âge ;
- Les personnes souffrant d'une ou plusieurs comorbidités ;
- Les femmes enceintes, dès le premier trimestre de grossesse ;
- Les personnes vivant dans l'entourage ou en contact régulier avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, dont les professionnels des secteurs sanitaires et médico-social. Les personnes vulnérables sont celles figurant dans les catégories listées ci-dessus.

<sup>1</sup> [Stratégie vaccinale de rappel contre la Covid-19 \(has-sante.fr\)](https://www.has-sante.fr/fr/medecins-et-pharmaciens/strategie-vaccinale/strategie-vaccinale-de-rappel-contre-le-covid-19)

<sup>2</sup> [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 \(has-sante.fr\)](https://www.has-sante.fr/fr/medecins-et-pharmaciens/strategie-vaccinale/strategie-de-vaccination-contre-la-covid-19)

<sup>3</sup> [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 \(has-sante.fr\)](https://www.has-sante.fr/fr/medecins-et-pharmaciens/strategie-vaccinale/strategie-de-vaccination-contre-la-covid-19)

## 2. Modalités d'injection

La dose de rappel doit être administrée :

- **Dès 3 mois après la dernière injection ou infection pour les personnes âgées de 80 ans et plus**, ainsi que pour les résidents en EHPAD et en USLD et les personnes sévèrement immunodéprimées, quel que soit leur âge ;
- **Dès 6 mois après la dernière injection pour toutes les autres personnes éligibles**. En cas d'infection récente au SARS-Cov2, le rappel est recommandé dès 3 mois après l'infection, en respectant un délai minimal de 6 mois après la dernière injection.

**Le rappel devra être réalisé préférentiellement avec un vaccin adapté, quel que soit le ou les vaccins utilisés précédemment. Pour les personnes de moins de 30 ans, il est recommandé d'utiliser le vaccin adapté Pfizer.**

## 3. Concomitance de la vaccination COVID/grippe

Compte tenu de la reprise épidémique, la **campagne de vaccination automnale contre le Covid-19 doit débuter sans attendre, alors que la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera le 18 octobre prochain**. La vaccination contre la grippe sera réservée aux seules personnes ciblées par les recommandations durant les quatre premières semaines de la campagne grippe.

A compter du 18 octobre, conformément à la recommandation de la HAS, la co-vaccination contre le Covid-19 et contre la grippe doit être encouragée. Les deux injections peuvent être pratiquées le même jour, sur deux sites d'injection distincts. Si les deux vaccins ne sont pas administrés au même moment, il n'y a **pas de délai à respecter entre les deux vaccinations**, comme le précise la HAS. **L'important est que les populations éligibles, vulnérables vis-à-vis des deux maladies, reçoivent bien les deux vaccinations. Nous vous invitons à relayer massivement ce message.**

## II- **Commande en ville des vaccins contre le Covid-19**

Deux vaccins adaptés seront utilisés dans le cadre de cette campagne, le vaccin Moderna adapté et le vaccin Pfizer adapté. Ces deux vaccins ne sont autorisés que pour des rappels. Nous vous invitons :

- A **commander un nombre raisonnable de flacons**, correspondant aux injections que vous estimez pouvoir réaliser sur une semaine. En effet, de nouvelles doses de vaccins adaptés seront disponibles chaque semaine ;
- A utiliser les vaccins adaptés **en priorité pour les publics les plus fragiles**.

La HAS indique par ailleurs, tant que les vaccins adaptés ne sont pas disponibles, qu'il est préférable de vacciner les personnes les plus vulnérables avec les vaccins à ARNm classiques plutôt que d'attendre.

### 1. ***Spikevax Original/Omicron BA.1 (Moderna bivalent adapté)***

Le vaccin bivalent Moderna est disponible à la commande via l'outil de commande Fluid-E depuis le 26 septembre 2022. Les livraisons auront lieu les 29 et 30 septembre.

### 2. ***Comirnaty Original/Omicron BA.4-5 (Pfizer-BioNTech bivalent adapté)***

Le vaccin bivalent Pfizer-BioNTech sera disponible à la commande via le portail Fluid-E le **3 octobre 2022**. Les flacons commandés les 3 et 4 octobre seront livrés entre le jeudi 6 octobre et le vendredi 7 octobre. Toutefois, en fonction des volumes de doses commandées, les livraisons pourraient s'échelonner jusqu'au mardi 11 octobre.

Le vaccin Pfizer-BioNTech bivalent est autorisé en rappel pour les personnes âgées de 12 ans et plus. Il se présente sous **forme de flacon prêt à l'emploi de 6 doses** (capsule amovible grise), sans nécessité de reconstitution préalable. Les flacons livrés en officine se conservent à 2-8°C, à l'abri de la lumière.

**Seule la date limite d'utilisation mentionnée sur l'étiquette fournie par le grossiste-répartiteur avec chaque flacon livré fait foi**. A chaque commande, il est recommandé de **vérifier les libellés des produits (vaccins et dispositifs médicaux)**. Pour rappel, la commande se fait **par flacon**.

Produit autorisé	Libellé sur l'outil de commande	Nombre de doses par flacon	Dispositifs médicaux associés	Effecteurs autorisés
<b>Comirnaty BA.4-5</b> (12 ans et plus) Pfizer-BioNTech <b>[Rappel]*</b>	VACCIN COVID 19 PFIZER BA.5 PAE	6 doses	SER PFIZER/NOVX 1ML-25G-25MM BT100	Médecins, Pharmaciens, Infirmiers, Sages-femmes, Chirurgiens-dentistes, MSP, CDS, LBM, FAM, MAS, EHPAD, USLD, RA, SST, SSU

D'ici fin octobre, plusieurs millions de doses de vaccins adaptés seront livrées en stock national par les laboratoires. Nous vous invitons à commander des volumes raisonnables pour éviter soit des sur-stockages, soit des retards de livraison au cours des premières semaines.

### 3. *Autres vaccins disponibles à la commande*

Les vaccins suivants restent disponibles à la commande sur le portail Fluid-E :

- Vaccins Pfizer-BioNTech monovalents (souche Wuhan), prêts à l'emploi, pour la primo-vaccination de personnes âgées de 12 ans et plus ;
- Vaccins Pfizer-BioNTech, forme pédiatrique, pour la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans ;
- Vaccins Novavax pour la primo-vaccination de personnes adultes allergiques ou réticentes à l'ARNm.

### III- Importance de la saisie dans Vaccin Covid

La traçabilité du rappel vaccinal automnal doit être assurée dans le système d'information « Vaccin Covid ». A la saisie d'une nouvelle injection pour une personne dont le cycle vaccinal initial est enregistré comme terminé, les professionnels sélectionneront le motif « rappel ou rappel concomitant grippe » dans la liste déroulante prévue à cet effet.

**Le nom du vaccin devra être sélectionné dans le menu déroulant : SPIKEVAX BIVALENT ORIGINAL/OMICRON BA.1 ou COMIRNATY ORIGINAL/OMICRON BA.5.**

Nous vous remercions pour votre mobilisation sans relâche dans l'intérêt de la santé publique et de la protection de la santé de nos concitoyens les plus fragiles.

**Bernard CELLI**  
Directeur de la Task Force  
Vaccination

**Pr. Jérôme SALOMON**  
Directeur Général de la  
Santé

*Signé*

*Signé*